



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Afrique du Sud

Question écrite n° 70161

Texte de la question

Depuis la fin du régime ségrégationniste, la République sud-africaine s'affirme comme l'une des principales puissances continentales. Il semble cependant qu'aucun effort soutenu ne soit mené en faveur de l'enseignement du français dans ce pays. M. Bruno Bourg-Broc demande donc à M. le ministre délégué à la coopération et à la francophonie de bien vouloir lui faire état de la situation du français et de son enseignement en Afrique du Sud et de lui préciser les actions qu'il compte à l'avenir développer en sa faveur.

Texte de la réponse

Pays plurilingue comprenant onze langues officielles, l'Afrique-du-Sud a une communauté francophone estimée à près de 100 000 personnes dont 8 000 Français, 50 000 Belges et quelques dizaines de milliers de réfugiés des pays d'Afrique francophone. Dans la mesure où l'anglais devient rapidement la langue de l'administration, de l'éducation et des affaires, la situation de la langue française est loin d'y être « confortable ». Le français est enseigné dans le secondaire avec un statut marginal et touche seulement 0,25 % des élèves, soit 10 000 apprenants pour 180 enseignants, mais on constate une déperdition de 70 % des effectifs au cours des cinq années d'études. Dans l'enseignement universitaire et professionnel, le français est davantage présent et progresse ; il concerne 2 500 étudiants pour 50 professeurs. Il est par ailleurs enseigné dans le réseau français, fort de 19 alliances, qui touche près de 2 500 étudiants débutants, et dans les instituts et cours privés sud-africains avec un effectif de quelques centaines d'adultes. Cette place, modeste, est néanmoins susceptible d'évoluer dans un sens plus favorable. Le Gouvernement entend donc développer et conforter la présence de la langue française par des actions ciblées mises en place par le service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France à Pretoria et dont la réussite repose principalement sur la volonté de l'Afrique-du-Sud de s'ouvrir au continent, notamment aux pays francophones, et au reste du monde. Les actions qui seront développées peuvent se résumer ainsi : d'une part, constituer un vivier de professeurs de français principalement issus des communautés historiquement désavantagées, d'autre part, établir un centre de formation des professeurs de français situé dans l'Alliance française de Johannesburg ; enfin, développer un réseau d'assistants de langue anglaise en France et, à terme, d'assistants de français en Afrique-du-Sud. Il convient cependant de noter la forte corrélation entre le développement de ces nouvelles initiatives et l'état général du système éducatif sud-africain, encore soumis à de fortes tensions sociales. Le Gouvernement apporte sur ce sujet une contribution appréciée en mettant à disposition son savoir-faire éducatif.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70161

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : coopération

Ministère attributaire : coopération

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 décembre 2001, page 6992

Réponse publiée le : 25 février 2002, page 1103